



RENOUVELER LE PARC DES CHAUDIÈRES ET APPAREILS DE CHAUFFAGE ANCIENS

OBJECTIF

Réduire les émissions de polluants atmosphériques issues des dispositifs de chauffage par le remplacement des appareils anciens par des appareils récents, plus performants et moins polluants.

Document Source

PPA 2016-2020 - Action A1

Secteur concerné

Résidentiel - tertiaire

Public concerné

Gestionnaires de bâtiment (résidentiel et tertiaire), particuliers, collectivités

Pilote(s) de l'action

**EPCI
et communes**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

L'action consiste à communiquer sur les dispositifs d'aides existants (crédits d'impôt développement durable, aides de l'ANAH...) afin de faire augmenter le taux de renouvellement des appareils.

Le taux de renouvellement actuel du parc est inférieur à 5% par an, la durée de vie d'un appareil de chauffage étant estimée entre 15 et 20 ans. Le remplacement des appareils anciens conduit à une amélioration des performances énergétiques (notamment du rendement) et une réduction des émissions de polluants atmosphériques.

En effet, selon l'inventaire des émissions d'ATMO Occitanie 2009, 12% des émissions d'oxydes d'azote (NOx), 29% des émissions de particules (PM10) et 41% des émissions des particules très fines (PM2,5) provenaient du secteur résidentiel-tertiaire. Cette contribution est largement liée aux dispositifs de chauffage. Par ailleurs, ces valeurs sont souvent plus importantes en ville, notamment en période hivernale lorsque les chaudières domestiques sont utilisées de manière intensive.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- 2016 - 2020

MOYENS MIS EN OEUVRE

- Espaces Info-Energie de chaque collectivité
- Primes d'aide au remplacement des appareils non performants

Partenaires associés

ADEME, Espaces Info Energie, ANAH, Conseil Régional, DREAL, OREMIP, Professionnels du chauffage et autres fournisseurs d'aides identifiés, Conseil départemental 31



FINANCEMENT

Estimation du coût global

Le coût d'un appareil de chauffage dépend fortement de la technologie, du combustible et de la puissance.

Partenaires financiers

Les aides sont :

- Les crédits d'impôt développement durable
- Les aides de l'ANAH
- L'éco-chèque
- Les aides développées localement par les collectivités
- La prime énergie dévivrée par les fournisseurs d'énergie

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

INDICATEURS DE SUIVI

• Nombre de personnes sensibilisées (sur les dispositifs d'aide)

- 2016 : 217
- 2017 : 3600
- 2018 : 3000
- 2019 : 4300
- 2020 : 1454

À noter que la sensibilisation n'est pas ciblée précisément sur le renouvellement des appareils de chauffage mais sur la rénovation énergétique globale.

• Nombre d'aides accordées : pas de données

• Nombre d'appareils changés :

- 2016 : 360 + 7 chaudières collectives de taille significative (1740 KW cumulés)
- 2017 : 390 + 9 chaufferies communales (3779 KW cumulés)
- 2018 : pas de données
- 2019 : 20 appareils par Sicoval (15 poêles, 2 inserts, 3 chaudières biomasse)
- 2020 : 153 appareils par Sicoval (120 poêles, 21 inserts, 12 chaudières biomasse)

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action qui s'inscrit dans la continuité



Cette action est menée par les EPCI sur la totalité de la période du PPA (2016-2020) avec deux leviers :

- * La sensibilisation des particuliers via les espaces Info-Energie
- * L'attribution d'une aide financière pour le remplacement des appareils non performants.

Par ailleurs, Toulouse Métropole a engagé le remplacement de ses propres équipements de chauffage, de fortes puissances. L'indicateur « nombre d'appareils changés » est donc à prendre avec précaution, dans la mesure où sont comptabilisés à la fois le remplacement de grosses chaufferies collectives ou de chaudières individuelles.

Cette action est précisée de manière plus opérationnelle dans la feuille de route pour le Sicoval (action n°51) et Toulouse Métropole (actions n°48 et 65).



Actions de la Feuille de Route associées à l'action A1

N°	Action(s)	Pilote(s)
48	Préfiguration d'une plate-forme de Rénovation Energétique de l'Habitat	Toulouse Métropole
51	Animation/sensibilisation du public à l'impact des foyers ouverts/anciens sur la qualité de l'air et la santé	SICOVAL
65	Aide au renouvellement des dispositifs de chauffage au bois	Toulouse Métropole

